



SPÉCIAL ASSISES

Table ronde du vendredi 24 mars
Vive la démarche RSE ?

RSE, développement durable : vous agissez sûrement sans le faire savoir

Renforcement du lien social, réduction des déchets... Vous menez sans doute déjà des actions en faveur du développement durable mais sans les formaliser au sein d'une démarche RSE ni communiquer à leur sujet. Et pourtant, pour nos intervenants, les Ehpad et la société ont tout à y gagner.

« **U**n bidule de bobo-écolo ? ». Animateur de la séquence, le directeur de la Fnaqpa, Didier Sapy, s'attaque aux clichés qui ont la vie dure lorsqu'on évoque le développement durable (DD) et son application en établissement : la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elle concerne pourtant « à peu près toutes vos activités » selon lui. Une excellente raison de s'y intéresser.

C'est ce qu'a fait la Fnaqpa en réalisant une recherche-action, ADD'AGE, auprès de 500 établissements (voir MMR de novembre 2015). L'étude démontre que « la démarche RSE est déjà extrêmement développée dans les établissements et que 41% l'ont formalisée » indique D. Sapy. « Les Ehpad agissent principalement sur les attentes des personnes âgées et le dialogue social ». En bref, la première porte d'entrée du DD en Ehpad, c'est le social.

Tout sauf un « bidule de bobo-écolo »

Parmi les freins à la RSE, le manque de moyens financiers est évoqué... surtout par ceux qui ne sont pas engagés ! En réalité, « on peut commencer petit » explique Benjamin Lemoine, chef de projets RSE à l'ANAP¹ ; « c'est un leurre de dire "on fera du DD quand quelqu'un s'en occupera" ». Objectif systémique et collectif, « le développement durable ne se décrète pas, il se suscite ». A l'encadrement de « donner la visée » et d'être « attentif aux initiatives individuelles ». Par exemple, faire des espaces verts de l'Ehpad des lieux de rencontre. L'ANAP

1. Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux

propose 3 dispositifs d'accompagnement : des échanges d'expériences, un observatoire et un centre de ressources (cf. <http://rse.anap.fr/>).

Autre frein, la méconnaissance du sujet. Il est donc essentiel de positiver : ce ne sont pas « encore des contraintes » mais des leviers pour construire un « mieux vivre ensemble ». Et pourtant les obligations ne manquent pas... notamment pour Colisée, groupe dont l'actionnaire Eurazéo est coté en Bourse, synonyme de réglementation renforcée. Pour sa présidente, Christine Jeandel, c'est une incitation qui vient stimuler la conviction de l'entreprise : « l'un ne va pas sans l'autre ».

Savoir-faire et faire savoir

Alors qu'ADD'AGE a montré un manque d'évaluation, C. Jeandel estime qu'« on n'améliore jamais ce qu'on ne mesure pas ». 159 indicateurs permettent de « voir où sont les plus marges de progression les plus importantes » indique-t-elle, évoquant la notion d'« impact évité ». Chez Colisée comme ailleurs dans le secteur, l'effort doit porter sur les accidents du travail ou le gaspillage alimentaire mais le groupe « a pris une longueur d'avance avec 100% des établissements alimentés par de l'énergie renouvelable » précise C. Jeandel.

Nos intervenants s'accordent à dire



De gauche à droite : Didier Sapy directeur de la Fnaqpa - Christine Jeandel présidente du groupe Colisée - Benjamin LEMOINE, chef de projets RSE à l'ANAP

**“On n'améliore
jamais ce qu'on
ne mesure pas.”**

Christine Jeandel,
présidente du groupe Colisée

que la RSE est une démarche au long cours qui apporte beaucoup : meilleure qualité de service, fidélisation des équipes, performance économique en luttant contre les coûts cachés et meilleure attractivité. Mais encore faut-il faire savoir qu'on a un savoir-faire en matière de DD. La clé, c'est aussi de communiquer ! Pour D. Sapy, « il est frappant de constater que des établissements qui n'étaient pas identifiés sur leur territoire le sont désormais ». A vous de jouer !

Incitation : une convention en préparation

Didier Sapy le répète, les plus performants en matière de prévention sont aujourd'hui désavantagés par le système (baisse des dotations car baisse du GMP, etc.) et il est nécessaire de décloisonner (enfin) les enveloppes sanitaires et médico-sociales. En attendant, les fédérations ont pesé auprès de l'Etat pour que des incitations voient le jour en matière de RSE. Une convention devrait être signée dans les prochains mois.